

PROCES-VERBAL DE LA 99^{ème} ASSEMBLEE GENERALE Le 14 mars 2018 à 20h00 à l'Aigle Noir à Fribourg

- Présences :** 21 personnes dont 15 entreprises représentées
Excusés : 45 personnes excusées
Invités : Monsieur Jean-Louis Pugin, président du 100^{ème} anniversaire, M. Adrièle Puteo, étudiant mandaté pour le travail du 100^{ème} anniversaire et Snezana Peiry, représentante de l'Agglomération de Fribourg.

1. Salutations de bienvenue

Cécile Thiémar, Présidente, accueille l'assemblée dans ce lieu riche d'histoire qu'est l'Aigle Noir, tenu par un de nos membres, Roland Blanc, également Président de l'Association des Commerçants de la Rue de Lausanne et du Bourg ainsi que de Gastro Fribourg. Elle précise que c'est la première fois que l'assemblée générale de l'ACCF se déroule à Fribourg. Elle salue Madame Snezana Peiry, responsable de la promotion économique dans le cadre de l'Agglomération de Fribourg, Edouard Perroud, membre du comité de la Monnaie Locale, Jean-Louis Pugin, membre d'honneur et Adrièle Puteo, auteur des *100 ans d'histoire du commerce de détail*.

Elle excuse toutes les autorités communales et préfectorales retenues par d'autres obligations ; ainsi que Pierre Blanc, Président du comité du jury du prix des commerçants du Canton de Fribourg, actuellement en convalescence. Elle remercie les membres du comité et nomme deux scrutateurs : Dung Lam et José Python.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 26 avril 2017 et de l'ordre du jour.

Le procès-verbal est en ligne sur le site internet, durant les 2 dernières semaines. Il n'en résulte aucune question de l'assemblée. Il est donc approuvé à l'unanimité, avec remerciements à la secrétaire.

Un point est rajouté à l'ordre du jour : Une monnaie locale complémentaire – présentée par Edouard Perroud.

3. Rapport de la présidente

L'année écoulée a été une **année de réflexion** sur les objectifs de l'Association. Le comité s'est réuni à 4 reprises pour redéfinir la manière de fédérer les membres, comment activer les avantages de fond à apporter à nos membres et comment redynamiser une telle association au niveau cantonal. Nous souhaitons créer un blog pour mettre en avant les compétences, développer et uniformiser le réseau informatique pour une meilleure participation de chacun, développer le e-buisness et continuer la plate-forme de l'ACCF qui est notre base de développement du réseau des commerçants. Nous avons joint un questionnaire à l'intention des membres, les résultats seront analysés lors du prochain comité.

La question récurrente des heures d'ouverture des magasins n'est plus la question du moment. Nous ne sommes pas des ayatollahs. L'ACCF n'est pas contre l'ouverture des magasins le samedi jusqu'à 17h et n'est pas contre les grandes surfaces. **Nous devons faire avec et faire ensemble.** Les membres de l'ACCF se différencient : ils privilégient l'accueil, le terroir et le savoir-faire local. Ils participent grandement à tout le tissu associatif.

L'avenir du Restauroute de la Gruyère : En 1979, l'ACGV avait acquis 13 actions du Restauroute. Avoir été actionnaire de ce projet était une bonne idée, tant pour le développement de la région, que pour les commerçants gruériens, qui en ont été largement bénéficiaires, parce qu'ils travaillaient pour le Restauroute et approvisionnaient le marché et le restaurant. A ce jour, un projet de modernisation et d'agrandissement est à l'étude, afin d'augmenter l'attractivité du site. Afin de financer cette étude, les actionnaires ont été sollicités et l'ACCF s'est déjà acquittée d'une facture de CHF 600.-. Si un projet d'investissement se monte à environ 50 mio, la part minimale de fonds de l'ACCF devrait être de CHF 500'000.-. L'ACCF est une association et elle n'a ni un rôle de promoteur, ni un rôle d'investisseur. Etant donné que notre association n'a pas les moyens d'investir, le comité propose de vendre ses actions aux autres actionnaires du Restauroute. Daniel Gumy demande s'il n'est pas possible de garder ses actions. Lyonel Duplain répond que l'enjeu d'un tel projet est financièrement trop important pour l'association. Cécile Thiémar précise qu'il serait possible de ne garder qu'une ou deux actions, cela permettrait de suivre et participer au projet, mais en fin de compte, cela signifie être un petit actionnaire minoritaire sans réel poids dans le financement du projet. Vote : à l'unanimité, l'assemblée accepte la mise en vente des actions du Restauroute de la Gruyère.

Le système des timbres d'escompte touche à sa fin. Le comité ayant décidé de ne pas réimprimer de nouveaux timbres, l'ACCF va rembourser au prorata les cartes partiellement remplies, aux deux commerces utilisant encore le système.

Le comité a pris contact avec les journaux régionaux, La Liberté et La Gruyère, afin que les commerçants aient davantage de **visibilité dans la presse**. D'autre part, l'ACCF a été contacté durant l'année 2017, par La Télé, entretien lors duquel José Python a répondu avec brio au nom de l'ACCF. Cécile Thiémard l'en remercie. La Présidente a, quant à elle, été contactée pour déterminer le point de vue de l'ACCF sur la dernière étude du Crédit Suisse. Celle-ci relevait que les consommateurs du canton de Fribourg étaient moins enclins que ceux des autres cantons à faire leurs achats dans les pays périphériques tels que la France, l'Allemagne et l'Italie. Les consommateurs ne gagnent de passer la frontière que si le total de leurs achats est supérieur à CHF 800.-. Cécile Thiémard a relevé que le canton de Fribourg n'était pas limitrophe avec un autre pays et que la clientèle fribourgeoise jouit d'un esprit de terroir important qui fidélise les consommateurs dans les boutiques locales.

Les archives ont été triées par Cécile Thiémard et José Python : les procès-verbaux, les bilans et les journaux comptables sont maintenant classés et le courrier a été minutieusement contrôlé pour ne garder que l'important. Pour rappel, ces archives seront déposées au musée gruérien.

Admissions

2 nouvelles admissions au sein de l'ACCF. Nous leur souhaitons la bienvenue avec les applaudissements de l'assemblée :

- La Fonderie Brügger à Villars-sur-Glâne
- La Vitrierie Bulliard à Villars-sur-Glâne

5. Présentation des comptes 2017

Lyonel Duplain, présente les comptes de l'année 2017 et les commente. Néanmoins meilleur que le budget présenté l'année dernière, l'exercice présente une perte de CHF 490.23 et une fortune de CHF 94'770.24. Il n'en résulte aucune question. Cécile Thiémard remercie Lyonel Duplain et Sylvie Droux pour la gestion de la comptabilité.

6. Rapport des vérificateurs

Emilie Blanc de l'UBS ainsi que Camille Nussbaumer de la BCF ont procédé à la vérification des comptes en date du 26 février 2018. Ils recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2017 et d'en donner décharge à la secrétaire-comptable, au comité et aux vérificateurs. Cécile Thiémard demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2017. Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Pour 2018, un nouveau vérificateur doit être désigné aux côtés de M. Camille Nussbaumer. Monsieur Christophe Monney se propose, nous l'en remercions.

7. Présentation du budget 2018

Lyonel Duplain présente le budget 2018. Celui-ci annonce une perte de CHF 700.-. Lyonel Duplain demande s'il y a des questions, ce qui n'est pas le cas. Le comité a décidé de maintenir la cotisation à CHF 100.-. Acceptation du budget : celui-ci est accepté à l'unanimité.

Cécile Thiémard assure que le travail du comité sera de mobiliser les membres actuels pour en trouver de nouveaux. L'organisation du 100^{ème} anniversaire de l'ACCF sera le point fort de cette année 2018. Pour éviter tout malentendu, elle précise que c'est le comité de l'ACCF qui organisera la manifestation. Un repas sera offert à tous les membres, durant lequel aura lieu la partie officielle avec discours des politiciens. Faisant suite à son Master, M. Adrièle Puteo apportera sa contribution, particulièrement pour la recherche des photos anciennes.

Il est temps maintenant de dire un MERCI tout particulier à Sylvie Droux pour ses 10 ans d'activité au sein de l'ACCF pour la tenue du secrétariat et des comptes. Cécile Thiémard relève ses nombreuses qualités : un travail sérieux, consciencieux et soigné ainsi que son caractère toujours souriant. Exerçant maintenant un travail à 50 % et maman de 3 jeunes enfants, elle a décidé de nous quitter. Nous lui souhaitons beaucoup de bonnes choses pour son avenir professionnel et familial et lui remettons un cadeau bien mérité (corbeille de Délices et Saveurs et bouquet de fleurs). Applaudissements.

9. Remise du prix des commerçants du Canton de Fribourg

En l'absence de Pierre Blanc ce soir, à qui nous adressons nos vœux de prompt rétablissement. Jean-Louis Pugin, membre d'honneur, assure cette cérémonie de remise du prix. Cécile Thiémard l'en remercie.

Pour mémoire Jean-Louis Pugin rappelle que ce prix a été initié par Didier Clément. Il est destiné à mettre en lumière une ou des personnalités qui, par leur travail, leur activité professionnelle, leur détermination, leur énergie, leur engagement ou leur concours remarquable, auront mis en valeur l'éthique et porté haut la condition du commerce de détail traditionnel

dans ce pays. Voici venu le temps de rendre hommage à des gens de notre milieu. Des gens simples qui ont fait ou font de leur vie une exemplarité, la plupart du temps dans la discrétion et l'anonymat. Passons donc à nos lauréats :

Kathy et Gilbert Mooser à Jaun

Blottis aux confins de la vallée de la Jogne, Kathy et Gilbert Mooser auront animé un commerce d'alimentation durant 50 ans. Il faut donc parler d'une véritable vocation, un engagement qui donne un sens à toute sa vie. La compétition était féroce dans la commune : pas moins de sept commerces à Bellegarde et deux à La Villette, dont trois boulangeries. Mais il y avait du travail pour qui en voulait. On connaissait les cuchaules Mooser loin à la ronde, et même la réputation de la moutarde de bénichon qui a valu cinq médailles d'or à l'entreprise. Perfectionniste, Gilbert a également été récompensé à la Swiss Backer Trophy avec de nombreuses distinctions. Nous lui sommes reconnaissants pour ce magnifique travail d'artisan. Le commerce Mooser a aussi joué un rôle social dans le village de Bellegarde. Kathy était un peu la confidente de ses clients. Elle était au courant de tous les petits potins dans le village. Mais elle savait se faire discrète dans les moments difficiles et délicats. En récompense de leur fidélité et de leur engagement tout au long de leur vie professionnelle, ils se voient décerné le prix des commerçants.

Adriale Puteo à St-Oyens

C'est en 2015 déjà que l'ACCF s'est approché de cet étudiant dans le but de lui attribuer un mandat : retracer les 100 ans d'histoire (de 1919 à 2019) de notre association. A notre demande, Adriale Puteo a répondu d'une manière absolument parfaite, en y rédigeant ainsi son travail de master. Ce travail a été récompensé par le professeur Clavien et son équipe par une note maximale de 6, tant pour l'œuvre écrite, que pour sa présentation orale devant le jury. Il était, par conséquent, tout désigné pour que notre comité de sélection, lui attribue ce diplôme d'honneur, pour sa collaboration exemplaire à l'histoire de notre association. Aussi, c'est avec un immense honneur que j'ai le plaisir de te remettre, Adriale, ce diplôme avec les remerciements de toute l'association pour ton magnifique travail historique.

Merci d'accorder encore une fois vos applaudissements à nos lauréats.

10. Divers

Mythe ou réalité ? A l'ACCF nous avons longtemps utilisé les bons d'achat et les timbres d'escompte. Alors une **monnaie locale** est un moyen de fidéliser les consommateurs ? Comment ? La présidente donne la parole à Edouard Perroud pour sa présentation.

Les buts d'une monnaie locale sont de favoriser les circuits courts, de stimuler l'économie locale, d'encourager la consommation responsable et de renforcer le lien social en créant de la solidarité. Pour les commerçants, la monnaie locale présente les avantages suivants : attirer de nouveaux clients, se rapprocher d'une clientèle qui avantage les produits régionaux, s'associer aux valeurs citoyennes de la monnaie et rencontrer de nouveaux fournisseurs régionaux qui favorisent l'entraide. Pour les consommateurs : ils bénéficient d'une prime à l'achat, ils connaissent la provenance des produits et ont le moyen d'appliquer concrètement des valeurs écologistes et sociales.

« Ainsi grâce à la monnaie locale, vous devenez actionnaire de votre région. Faites partie des 20 premiers commerces fondateurs de la monnaie locale. » Tel est l'appel lancé par Edouard Perroud.

À la fin de l'exposé, la question suivante est posée : quel nom pour cette nouvelle monnaie ? M. Perroud répond qu'un concours sera lancé. Il distribue des flyers aux commerçants intéressés.

Cécile Thiémard remercie Edouard Perroud pour son intervention.

Aucun autre divers, Cécile Thiémard remercie tous les participants en les invitant à rejoindre le buffet dînatoire. Elle lève l'assemblée à 21h05.



Sylvie Droux, secrétaire